

DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER - TARIFS (01/02/12) -

Diagnostics	Prix HT (pour 5 ans)	Prix TTC (pour 5 ans)	Surveillance (2 fois dans le cycle) ⁽¹⁾	Rattrapage examens théoriques (HT)		Rattrapage examens pratiques (HT)
				1 ^{er} rattrapage	Rattrapages suivants	
DPE	1 700 €	2 033,20 €	Incluse	Gratuit	100 € par rattrapage et par diagnostic	350 €
Amiante	660 €	789,36 €				300 € par rattrapage et par diagnostic
Termites	660 €	789,36 €				
Electricité	660 €	789,36 €				
Gaz	1 560 €	1 865,76 €				
Plomb (CREP)	660 €	789,36 €				
Plomb (DRIPP)	1 380 €	1 650,48 €				

⁽¹⁾ **Surveillance** : Sont inclus, le contrôle de rapports lors de la 1^{ère} année du cycle de certification (excepté l'amiante) et entre le début de la 2^{ème} année et la fin de la 4^{ème} année, une observation sur site et les frais de déplacement afférents pour les DPE, le Gaz et le Plomb « DRIPP »).

Si des évaluations complémentaires à celles prévues dans les arrêtés de compétence sont nécessaires au maintien de la certification, celles-ci sont à la charge du certifié (articles 3.3 et 4 de nos conditions générales de certification). Le prix de l'évaluation d'un rapport supplémentaire est de 20 € HT.

Conditions de paiement : Amiante, Termites, Electricité, Plomb (CREP)

Montant	Période	Mode
20 %	A l'inscription	Par chèque libellé à l'ordre d'Apave Certification
80 %	Avant l'examen théorique	

Conditions de paiement : DPE, Gaz, Plomb (DRIPP)

Montant	Période	Mode
20 %	A l'inscription	Par chèque libellé à l'ordre d'Apave Certification
30 %	Avant l'examen théorique	
50 %	Au démarrage de la 2 ^{ème} opération de surveillance	

Le non paiement du solde entraîne la résiliation du contrat et le refus/retrait du(des) certificat(s)

Les conditions générales de vente sont consultables sur notre site Internet
www.apave-certification.com